



Dialogue réussi entre les élus et les acteurs ferroviaires au sujet des gares

Le 26 juin, les signataires de la charte AMF/RFF/G&C « construire ensemble la gare durable de demain et son quartier » se sont réunis pour faire le bilan de 18 mois d'un partenariat fructueux.

Un comité de partage a été créé lors du lancement de la charte en décembre 2011. Présidé par Jean-Louis Fousseret, maire de Besançon, il rassemble élus, représentants de RFF et de G&C.

Le comité de partage s'est prioritairement attelé à la réalisation d'une boîte à outils dont la vocation est avant tout pédagogique : donner à l' élu les clés de l'organisation du système ferroviaire, l'orienter dans la conduite d'un projet de gare, favoriser un partenariat constructif entre les opérateurs ferroviaires et les acteurs locaux. Elle comprend notamment la liste des interlocuteurs de RFF et de G&C en région.

Fruit d'un dialogue continu entre les élus et les représentants des opérateurs ferroviaires, la boîte à outils sera actualisée, notamment en cas d'évolutions du cadre institutionnel pour répondre au mieux aux besoins du terrain.

Cet important travail à présent réalisé, le comité de partage souhaite se tourner vers une autre de ses missions : la médiation. L'objectif sera d'assurer un premier niveau de dialogue entre les partenaires en cas de blocage d'un projet, et aider à la résolution de difficultés. Le comité ne se substituera en aucun cas aux instances existantes, notamment le Conseil National de Valorisation Ferroviaire.

Les membres du comité de partage prévoient de s'engager dans cette activité de médiation à l'automne. En attendant, une information sera proposée sur le partenariat AMF/RFF/G&C, notamment via les antennes départementales de l'AMF.

[Contenu de la boîte à outils : Gare de demain – boîte à outils](#)

- *Fiche d'organisation du comité national de partage (engagement 1)*
- *Méthodologie d'élaboration d'un protocole de gouvernance partenariale en phase amont (engagement 2)*
- *Les référents territoriaux pour chaque structure (engagement 3)*
- *RFF et G&C : rôles, responsabilités et périmètres (orientation 1)*
- *Exposé du processus de planification des dessertes (orientation 2)*
- *Description des montages juridiques de valorisation du foncier ferroviaire (orientations 3 et 4)*
- *Questions-réponses à propos de l'exploitation des pôles d'échanges (orientations 5 et 6)*

Contacts presse :

Réseau Ferré de France
Mathieu Béjot
Tél. 01 53 94 33 79

AMF
Marie-Hélène Galin
Tél. 01 44 18 13 59

Gares&Connexions
Corentine Mazure
Tél. 01 80 50 92 19